

LE VÉLO DANS VOTRE ENTREPRISE

Le contexte géographique de votre entreprise



RURAL



URBAIN



ZONE D'ACTIVITÉS

A combien estimez-vous le % de salariés venant travailler à vélo ?

Ne sais pas estimer

Quel est l'état d'avancée de votre plan de mobilité (PDM, PDIE...)

Comment qualifiez-vous l'accessibilité, à vélo, de votre lieu de travail ? (aménagement cyclable, relief, parking à vélos...)



BONNE



MOYENNE



MAUVAISE

merci de renseigner cette information

Pour les personnes suivantes, comment qualifieriez-vous la perception du vélo ?

POUR LA DIRECTION :

POUR LES SALARIÉS :

Votre entreprise a-t-elle mis en place des actions en faveur du vélo ?

VOUS

VOTRE NOM

VOTRE ENTREPRISE

VOTRE VILLE

NOMBRE DE SALARIÉS

C'EST PARTI !

tous les champs sont obligatoires



VOTRE POTENTIEL VÉLO

Sur :

15 SALARIÉS

vos salariés peuvent compter sur environ :

4

La mise en place de l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) vous permettrait d'élever ce chiffre à :

6

1 308

TRAJETS QUOTIDIENS (Domicile / Travail)

6 540 km

SUR 12 MOIS

3 270 €

COÛT TOTAL POUR L'ENTREPRISE HORS PLAFOND

Petite phrase d'explication des résultats forme Ipsum dolor sit amet

[VOIR NOS RECOMMANDATIONS](#)

CHECK-LIST D'ACTIONS

POUR VOTRE DIRECTION

Votre direction est favorable à l'usage des vélos dans le cadre de déplacement domicile-travail et/ou professionnels des salariés.

- Il est donc important de mettre en avant les différentes actions qui peuvent être mis en place au regard de la pratique des salariés.
- En effet un salarié régulier n'a pas les mêmes attentes qu'un usager occasionnel, ainsi il est possible d'adapter les actions à mettre en œuvre pour mieux répondre aux besoins.
- De plus il est possible de mettre en place des actions qui peuvent inciter des non-usagers actuels à expérimenter le vélo tout en respectant la sécurité de ceux-ci.

POUR VOS SALARIÉS

Vos salariés ont besoin d'être encouragés dans leur pratique quotidienne du vélo :

- L'IKV (Indemnité Kilométrique Vélo) est une bonne solution pour fidéliser les cyclistes occasionnels !
- L'IKV permet d'augmenter la pratique ! Vous pouvez d'ailleurs simuler l'impact de l'IKV avec le lien suivant : www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/ikv_outil_budget_vf.xls
- L'aide à l'achat de vélos spéciaux (vélos à assistance électrique, vélos pliants, vélos cargos...) peuvent permettre à vos salariés d'adapter leur vélo à leurs besoins du moment !

Adapter son vélo en fonction de sa vie personnelle et professionnelle, c'est fidéliser la pratique !

POUR VOTRE PLAN DE MOBILITÉ

Votre plan de mobilité est en cours.

Les actions pour le vélo sont au cœur d'une démarche de développement durable.

L'entreprise, le salarié, la collectivité, tout le monde est gagnant.

[SAUVEGARDER](#)

[Revenir aux résultats du calcul](#)